



Le 9 août 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec, Phase 3 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier R-3996-2016 / Notre référence : R053514**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait suite à la décision D-2021-028 de la Régie de l'énergie, ainsi qu'à sa lettre du 26 novembre 2021 (pièce [B-0139](#)), par laquelle il s'engage à informer la Régie de l'état d'avancement du dépôt de la demande ayant pour objet la nouvelle méthodologie relative au champ d'application des normes de fiabilité.

Le Coordonnateur a pris l'initiative de tenir un webinaire informatif en août 2021 avec les entités visées intéressées à y participer, et ce, préalablement à la tenue de la consultation publique. Ce webinaire aura pour objectif de faire une première présentation de la proposition du Coordonnateur relative à la méthodologie et se verra un forum d'échanges et de dialogues.

Considérant notamment ce qui précède, le Coordonnateur souhaite par la présente aviser la Régie qu'il prévoit être en mesure de déposer la demande relative à la méthodologie au premier trimestre de l'année 2022.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl

c.c. Intervenants